

REPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

JOURNAL OFFICIEL

DES

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'Océanie

Paraissant tous les Jedis à 8 heures du soir.

Matahiti 52.
N° 2.

Te Oea a te Hau no te mau Haapas raa farani i Oteania

Mahana maha
8 tenuare 1903.

PRIX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance):

Intérieur—Un an.....	18 fr.	Extérieur—Un an.....	20
id. Six mois..	10 »	id. Six mois...	11 »
id. Trois mois.	6 »	id. Trois mois.	8 50

Un numéro: 50 centimes.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser

IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT

PRIX DES ANNONCES (au comptant):

Les 20 premières lignes.....	50 c. la ligne
Au-dessus de 20 lignes.....	25 id.

Les annonces renouvelées se paient la moitié du prix de la première insertion.

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

Décision désignant les membres de la Commission chargée de procéder à la révision des matrices.

PARTIE NON OFFICIELLE

Chambre d'Agriculture. — Avis.

Service des Contributions. — Mercuriale des principaux produits de la colonie au 1^{er} janvier 1903.

id. — Valeur des importations et exportations pendant le mois de novembre 1902.

Caisse agricole. — Situation au 1^{er} janvier 1903.

PARTIE OFFICIELLE

Gouvernement des Établissements français DE L'Océanie

DÉCISION désignant les membres de la Commission chargée de procéder à la révision des matrices.

(Du 6 janvier 1903.)

LE GOUVERNEUR DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'Océanie, CHEVALIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR, OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

Vu l'article 37 de l'arrêté du 16 février 1881 portant règlement sur l'assiette, la liquidation et la perception des Contributions directes dans les Établissements français de l'Océanie, ;

Sur la proposition du Secrétaire Général,

DÉCIDE :

Art. 1^{er}. Sont désignés pour faire partie de la Commission chargée de procéder à la révision des matrices qui doivent servir à l'établissement des rôles pour l'année 1903, conformément aux dispositions de l'arrêté susvisé :

MM. A. M. Poroi, Conseiller privé, *Président* ;

G. Vincent, id.

Ed. Drollet, Commerçant ;

J. Buillard, id.

J. Miller, Chef du Service des Contributions.

La Commission se réunira au bureau des Contributions sur la convocation de son Président.

Art. 2. Le Secrétaire Général est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera communiquée, enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Papeete, le 6 janvier 1903.

EDOUARD PETIT.

Par le Gouverneur ;

Le Secrétaire Général,

HENRI COR.

PARTIE NON OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DIVERSES

CHAMBRE D'AGRICULTURE.

Avis

Parau faaite.

La Chambre d'Agriculture a l'honneur d'aviser MM. les préparateurs de vanille qu'elle a fait venir de la maison GUILLET de Paris, un caisson pour la dessiccation de la vanille par le chlorure de calcium, qu'elle tient à leur disposition, à titre de prêt, pour les expériences qu'ils désireraient faire.

Il sera fait droit aux demandes dans l'ordre où elles auront été reçues.

Chaque expérimentateur aura l'usage de la caisse pendant six semaines à partir de sa livraison.

Te faaite atu nei te Apooraa paeau ohipa faapu raa i te mau taata rapaau vanira e ua tae mai nei te hoe afata no te tamaro raa i te vanira, na roto i te ravea e parau hia ra e : *chlorure de calcium*, tana i ani atu ia M. GUILLET, i Paris. E tia noa i te mau taata vanira i te ani tipee noa i taua afata ra ei tamata raa i te reira huru ravea, mai te mea e ua hinaaro ratou. E e tuu hia'tu mai te taima ore.

E tuu hia'tu taua afata ra i tei na mua i te ani ra, e na reira noa'tu ai i te haapao i te nanai raa o te mau ani raa i faatae hia'tu.

E ono tapati tei haapao hia i te taata rapaau hoe, no ta'na tamata raa e o te taio hia, mai te mahana mau à i tuu hia'tu ai taua afata ra i roto i tona rima.

La Chambre d'Agriculture a l'honneur d'informer MM. les agriculteurs qu'elle tient à leur disposition des graines de coton de l'espèce *Sea Island* qu'elle vient de recevoir de Georgie.

Te faaite atu nei te Apooraa paeau ohipa faaapuraa i te feia faaspu e ua tae mai nei, mai Georgie mai, te huero no te huru vavai e parau hia rā e *Sea Island*. E tia noa i te taata'toa ia ani mai i taua huero ra (aita e taimē).

Papeete, le 24 décembre 1902.

Le Président,
A. GOUPIL.

SERVICE DE L'IMPRIMERIE

Il est rappelé au public que les abonnements au *Journal officiel* les annonces qui y sont insérées sont payables d'avance.

En conséquence, tout abonnement en retard après un premier vis sera suspendu, et toute annonce dont le montant n'aurait pas été versé entre les mains du Chef du Service ne sera pas insérée.

MERCURIALE des principaux produits de la colonie
au 1^{er} janvier 1903.

DÉSIGNATION DES PRODUITS	UNITES servant de base à la valeur.	VALEUR sur place.
Ananas.....	le cent.	12 ^f »
Biches de mer (tripangs).....	les 1,000 kilog.	350 »
Cassonade.....	id.	750 »
Citrons.....	le mille.	5 »
Coprah.....	les 1,000 kilog.	280 à 300 »
Coton non égrené.....	id.	155 »
— égrené.....	id.	710 »
Farine de coco.....	id.	1.000 »
Fécule de manioc.....	id.	400 »
Fungus.....	id.	375 à 400 »
Gelée de goyave.....	le kilogr.	3 »
Jus de citron.....	les 1,000 litres	130 »
Nacres.....	{ belles } saines.. { ou } id. { petites } piquées.	les 1,000 kilog. 2.700 à 3.600 »
		id. 600 à 2.000 »
Noix de coco en coques.....	le mille	56 »
Oranges.....	id.	12 »
Rhum.....	{ en entropôt..... { en magasin, droits payés.	l'hectolitre 130 »
Vanille.....	le kilogramme	5 à 6 »

Importations du mois de novembre 1902.

NATURE DES DENRÉES ET MARCHANDISES	DE FRANCE			DE L'ÉTRANGER		
	Antérieurement	Pendant le mois	Totaux au	Antérieurement	Pendant le mois	Totaux au
		de novembre 1902	30 novembre 1902		de novembre 1902	30 novembre 1902
Animaux vivants.....	»	»	»	44.901 ^f »	2.929 ^f »	47.830 ^f »
Produits et dépouilles d'animaux.....	11.522 ^f »	391 ^f »	11.913 ^f »	311.543 »	35.167 »	346.710 »
Pêches.....	6.456 »	18 »	6.474 »	57.510 »	14.200 »	68.710 »
Matières dures à tailler.....	»	»	»	69.422 »	»	69.422 »
Farineux alimentaires.....	828 »	462 »	1.290 »	339.237 »	80.588 »	419.875 »
Fruits et graines.....	439 »	219 »	708 »	52.211 »	2.911 »	55.122 »
Denrées coloniales de consommation.....	38.532 »	5.849 »	44.381 »	99.583 »	6.462 »	106.045 »
Huiles et sucs végétaux.....	11.594 »	1.399 »	12.993 »	19.943 »	2.069 »	22.012 »
Bois.....	»	»	»	72.072 »	17.197 »	89.269 »
Filaments, tiges et fruits à ouvrir.....	325 »	»	325 »	944 »	247 »	1.191 »
Produits et déchets divers.....	5.534 »	471 »	6.055 »	41.531 »	6.035 »	47.566 »
Boissons.....	67.886 »	9.142 »	77.028 »	49.161 »	15.544 »	64.705 »
Marbres, pierres, terres, combustibles minéraux, etc.....	72.298 »	21 »	72.319 »	86.739 »	10.111 »	96.850 »
Métaux.....	412 »	»	412 »	76.370 »	7.465 »	83.835 »
Produits chimiques.....	472 »	»	472 »	8.767 »	1.543 »	10.310 »
Teintures préparées.....	»	»	»	1.086 »	643 »	1.729 »
Couleurs.....	437 »	»	437 »	20.746 »	2.219 »	22.965 »
Compositions diverses.....	40.440 »	3.177 »	43.617 »	75.950 »	9.867 »	85.817 »
Porcelaines.....	1.343 »	805 »	2.148 »	2.417 »	267 »	2.684 »
Verres et cristaux.....	2.037 »	469 »	2.506 »	4.297 »	952 »	5.249 »
Fils, ficelles, cordages, etc.....	1.545 »	21 »	1.566 »	63.154 »	8.052 »	71.206 »
Tissus.....	59.684 »	5.751 »	65.435 »	476.453 »	48.791 »	525.244 »
Broderies et vêtements.....	41.422 »	8.445 »	49.867 »	49.385 »	3.881 »	53.266 »
Papier et ses applications.....	8.351 »	521 »	8.873 »	14.904 »	2.784 »	17.688 »
Peaux et pelletteries ouvrées.....	16.329 »	1.227 »	17.556 »	44.317 »	3.580 »	47.907 »
Ouvrages en métaux.....	20.239 »	1.073 »	21.312 »	226.031 »	15.259 »	241.290 »
Machines et mécaniques.....	3.474 »	176 »	3.650 »	56.379 »	3.729 »	60.108 »
Armes, poudres et munitions.....	1.646 »	90 »	1.736 »	7.263 »	1.421 »	8.684 »
Mobilier.....	506 »	»	506 »	19.175 »	3.541 »	22.716 »
Ouvrages en bois.....	582 »	»	582 »	120.024 »	28.599 »	148.623 »
Instruments de musique.....	3.375 »	1.255 »	4.630 »	7.311 »	1.645 »	8.956 »
Ouvrages de sparterie et de vannerie.....	2.909 »	396 »	3.305 »	4.066 »	»	4.066 »
Ouvrages en matières diverses.....	71.149 »	5.283 »	76.432 »	94.426 »	7.133 »	101.559 »
Total général	491.867 »	46.661 »	538.528 »	2.617.378 »	341.831 »	2.959.209 »

3.407.737 fr. »

Exportations du mois de novembre 1902.

DÉSIGNATION DES PRODUITS et marchandises	ESPÈCE des unités	POUR FRANCE						POUR L'ÉTRANGER					
		Antérieurement		Pendant le mois de novembre 1902		Totaux au 30 novembre 1902		Antérieurement		Pendant le mois de novembre 1902		Totaux au 30 novembre 1902	
		Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs
Peaux brutes.....	Nombre	»	»	»	»	»	»	656	1.312	71	142	727	1.454
Cire brute.....	Kilogr.	560	1.260	»	»	560	1.260	1.236	2.682	»	»	1.236	2.682
Biches de mer.....	id.	»	»	»	»	»	»	11.340	4.536	»	»	11.340	4.536
Ecaïlle de tortue.....	id.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Nacres.....	id.	81.303	162.606	2.577	5.154	83.880	167.760	194.323	388.646	»	»	194.323	388.646
Farine de coco.....	id.	»	»	»	»	»	»	945	945	»	»	945	945
Oranges.....	Nombre	»	»	»	»	»	»	1.131.150	11.311	»	»	1.131.150	11.311
Ananas.....	id.	»	»	»	»	»	»	620	62	500	50	1.120	112
Cocos secs.....	id.	»	»	»	»	»	»	447.338	26.840	37.920	2.654	485.258	29.494
Coprah.....	Kilogr.	763.772	171.849	301.112	67.750	1064884	239.599	5.141.421	1.156.800	370.561	83.377	5.511.982	1.240.177
Graines de coton.....	id.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Cassonade.....	id.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Café en fèves.....	id.	452	678	14	21	466	699	50	75	»	»	50	75
Vanille.....	id.	8.276	82.760	1.327	13.270	9.603	96.030	103.143	1.031.430	14.672	146.720	117.815	1.178.150
Gelée de goyaves.....	id.	22	77	20	40	42	117	30	105	»	»	60	210
Jus de citron.....	Litre	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Bois du pays.....	Valeur	»	200	»	»	»	200	»	»	»	»	»	»
Paille de bambou, de canne à sucre et autres.....	id.	»	»	»	»	»	»	»	1.589	»	»	»	1.589
Coton égrené.....	Kilogr.	10.939	7.657	»	»	10.939	7.657	»	»	6.193	3.735	6.193	3.735
Fungus.....	id.	»	»	»	»	»	»	5.784	2.341	»	»	5.784	2.341
Rhum.....	Litre	112	146	189	252	301	398	»	»	»	»	»	»
Curiosités.....	Valeur	»	2.101	»	»	»	2.101	»	16.449	»	22	»	16.471
Divers.....	id.	»	205	»	»	»	205	»	9.656	»	735	»	10.391
			429.539		86.487		516.026		2.654.779		237.540		2.892.319
Marchandises réex- portées :													
Françaises.....	Valeur	»	»	»	19.800	»	19.800	»	1.409	»	56	»	1.465
Etrangères.....	id.	»	1.032	»	459	»	1.491	»	125.306	»	4.348	»	129.654
			430.571		106.746		537.317		2.781.494		241.944		3.023.438
Total général..									3.560.755 fr.				

Situation de la Caisse agricole au 1^{er} janvier 1903.

ACTIF.	FR.	C.	FR.	C.
<i>1^o Opérations principales.</i>				
Effets à recouvrer.....	29.308	»		
Prêts divers à longs termes.....	272.468	64		
Terrains vendus ou cédés à terme.....	54.995	23		
Marchandises ou produits en magasin.....	16.908	88		
Avances sur marchandises ou produits en consignation.....	9.959	68		
Correspondants divers.....	15.358	90		
Intérêts divers sur les ventes et prêts.....	1.224	35		
Domaine d'Atimaono.....	30.440	16	430,66	84
<i>2^o Opérations accessoires.</i>				
Prêts au Service Local.....	170.085	69		
Immeubles divers.....	40.791	85		
Mobilier.....	2.328	92		
Achat et vente de titres.....	51.167	78	264,374	24
<i>3^o Divers.</i>				
Caisse.....	45.676	20		
Avances à régulariser.....	1.022	13		
Divers débiteurs.....	866	17	47,564	50
PASSIF.				
Bons de caisse.....	162.145	»		
Dépôts.....	391.919	04		
Correspondants divers.....	»	»	554,064	04
Capital ou balance en faveur de la Caisse.....			188,538	54

Mouvement de la Caisse en décembre 1902.

DÉSIGNATION DES COMPTES	RECETTES		DÉPENSES	
	FR.	C.	FR.	C.
Effets à recouvrer, Prêts sur cautions.....	500	»	»	»
— Prêts sur solvabilité.....	250	»	»	»
Prêts divers à longs termes.....	4.911	67	2.000	»
Terrains vendus ou cédés à terme.....	2.556	17	»	»
Achat de vanille.....	»	»	»	»
Avances sur consignations de vanille.....	»	»	2.995	20
Vente de traites.....	4.640	»	»	»
Prime perçue.....	92	80	»	»
Frais généraux.....	6	50	2.766	65
Intérêts divers sur les ventes et prêts.....	1.493	41	»	»
Dépôts.....	16.557	15	4.444	20
Intérêts sur les dépôts.....	»	»	11	11
Loyers.....	100	»	»	»
Avances à régulariser.....	»	»	»	»
Correspondants divers.....	284	60	»	»
Domaine d'Atimaono.....	175	78	»	»
Mobilier.....	»	»	»	»
Divers débiteurs.....	20	»	»	»
Totaux du mois..	31.588	08	12.217	16
L'encaisse au 1 ^{er} décembre 1902 était de.....	26.305	28	»	»
Soit.....	57.893	36	»	»
Les dépenses du mois s'étant élevées à.....	12.217	16	»	»
Il reste en caisse au 1 ^{er} janvier 1903.....	45.676	20	»	»

Résumé des opérations du mois.

	FR.	C.	FR.	C.
Le capital, au 1 ^{er} décembre 1902 était de.....			191.909	88
L'Avoin du compte Profits et pertes s'est augmenté pendant le mois :				
1 ^o Des intérêts échus :				
Sur les terrains vendus ou cédés à terme	188	13		
Sur les prêts divers à longs termes..	603	41		
Sur les ouvertures de crédits consentis pendant l'année.....	3.270	01		
Sur les prêts sur cautions.....	90	»		
Sur les prêts sur solvabilité.....	25	»		
Sur les prêts au Service Local.....	1.640	68		
2 ^o Des loyers d'un immeuble.....	175	»		
3 ^o De la prime perçue sur les traites dé-livrées.....	92	80		
4 ^o De la prime perçue pour recouvrement de traites.....	8	54		
			6.093	57
Le débit de ce compte comprend :			198.003	45
1 ^o Les frais généraux de novembre et dé-cembre 1902.....	2.759	35		
2 ^o Les intérêts acquis au 1 ^{er} octobre 1902 sur les retraits opérés pendant le mois des dépôts.....	11	11		
3 ^o Ceux acquis au 31 décembre 1902 sur les dépôts.....	6.694	45		
			9.464	91
Le capital au 1 ^{er} janvier 1903 est de.....			188.538	54

Certifié conforme aux écritures :

Le secrétaire-trésorier,

LOUIS.

Vu et vérifié :

Pour le Chef de bureau
du Secrétariat Général,
Le commis principal,
ED. BRAULT.

Vu :

Le Président du Comité-directeurs
J. SIMON.

Vu :

Le Censeur,
HENRI COR.

CAISSE AGRICOLE

AVIS

Le Comité-Directeur de la Caisse agricole de Papeete informe le public que cet Etablissement a l'intention de vendre l'immeuble lui appartenant situé au coin de la rue Bougainville et du quai du Commerce.

Le Secrétaire-Trésorier,

LOUIS.

AVIS

L'Administration rappelle aux indigènes ayant fait, conformément aux dispositions du décret du 24 août 1887, déclarations de propriété de leurs terres devant le Conseil de leur district et dont les déclarations n'ont pas été frappées d'opposition, qu'ils ne sont propriétaires incommuta-

Te faaite nei te Hau i to Tahiti nei e i to te mau fenua'toa e au mai o tei tomite i ta ratou mau fenua i mua i te aro o te apoora o to ratou mataeinaa, mai te au i te mau parau i faataa hia i roto i te faaue raa mana no te 24 no atete 1887, e o tei ore i patoi hia te tomite raa, e ore

bles des immeubles par eux re-vendiqués qu'à l'expiration du délai de cinq ans à compter du jour où il leur a été délivré par le Gouverneur un titre de propriété.

Ils sont donc invités, s'ils veulent devenir propriétaires définitifs des terres qu'ils ont déclarées, à se présenter en personne ou par mandataire muni de pouvoir régulier, dans le plus bref délai, au bureau des Domaines de Papeete afin d'y réclamer leurs titres de propriété.

ratou e riro ei fatu mau no taua mau fenua i tomite hia e ratou ra, maori râ e ia hope na matahiti e pac o te taio hia mai, mai te mahana e tuu hia'tu ai i roto i to ratou rima e te Tavana rahi te hoe parau tapao no te riro raa ei fatu.

Te parau maoti hia'tu nei ra-tou e mai te mea e te hinaaro rai ratou i te riro papu roa ei fatu mau no te mau fenua i tomite hia e ratou ra, e baere anae mai ia mai te haamaoro ore, o ratou tino iho e aore ra to ratou mono o te haamana papu hia, i te pi-ha toroa o te Haapao faufaa a te Hau i Papeete nei, ei reira e titau mai ai i ta ratou mau parau ta-pao no te riro raa ei fatu.

AVIS.

SERVICE DE LA POSTE

Le public est informé que les modifications suivantes ont été apportées dans l'horaire des voitures publiques autour de l'île :

1 ^o Départ de Papeete pour Taravao...	5 h. 30 du matin
2 ^o id. pour Papenoo. . .	} du 1 ^{er} octobre au 31 mars
3 ^o Départ de Taravao pour Papeete...	
4 ^o id. pour Papenoo. . .	} du 1 ^{er} avril au 30 septembre.
5 ^o Départ de Papenoo pour Taravao...	
6 ^o id. pour Papeete...	midi.
7 ^o Départ de Taravao pour la presqu'île	3 h. du soir.

Ce dernier départ pourra être éventuellement retardé jusqu'à 4 h. 1/2 pour attendre l'arrivée de la voiture de Papeete.

ANNONCES

"Union Steam Ship Company"

expédiera—

LE VAPEUR "OVALAU"

Pour Rarotonga et Auckland, transbordant pour Sydney
et tous ports de Nouvelle-Zélande —

Vendredi, 9 janvier 1903.

VALTER TAYLOR,
Gérant,
Quai du Commerce